



SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS
SCHWEIZERISCHE AUTORENGESELLSCHAFT
SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI AUTORI

Société Suisse des Auteurs
Rue Centrale 12/14, 1003 Lausanne
Case postale 7463, 1002 Lausanne
Tél.: +41 21 313 44 55
Fax: +41 21 313 44 56
E-mail : info@ssa.ch

SUCCESSION

Le service juridique de la SSA a également pour tâche de régulariser la situation des successeurs en droit des auteurs membres décédés à l'égard de la SSA.

Afin de garantir la gestion de tous les droits de l'auteur décédé pendant la période de protection légale, la SSA propose aux successeurs de conclure un contrat de mandat de succession.

Les héritiers doivent accompagner le mandat de succession des documents suivants :

- ? certificat d'héritier établi par un juge de paix
- ? procuration désignant le représentant de la succession auprès de la SSA

Les redevances perçues pour le compte de la succession sont versées à son représentant, charge à lui de répartir les sommes encaissées entre les héritiers bénéficiaires.